

Regione Toscana - Seminario di Follonica - 4 avril 2008

La Gestion Intégrée des Zones Côtières :
« Des constats à la concertation des Acteurs »



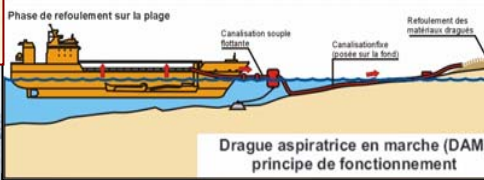
Monique PETARD
Vice-Présidente de l'Environnement et de l'Agenda 21
Département de l'Hérault / France



La Gestion Intégrée des Zones Côtières

1. - Les Constats :
 - fort « mouvement démographique » entraîne une « Littoralisation »
 - frange côtière sableuse = enjeu stratégique pour le DD
 - GIZC et Agenda 21 = même orientations
 - Application de la GIZC = problèmes de pouvoir et de modes décisionnels
2. - Que nous apprend la mise en œuvre opérationnelle pour de nouvelles pratiques (3 stratégies pour un même objectif)
3. - La participation de la population : plaider pour la « concertation »
4. - Pourquoi et comment porter l'effort vers la concertation ?

Le Golfe d'Aigues-Mortes



Villeneuve les Maguelone



Le lido de Sète



Valras - Vendres



Monique Pétard
*Présidente de la Commission environnement,
Tourisme et Agenda 21 Département Hérault*



*Merci de
votre attention*

Mesure 3.1 :

La Bande Côtière



Liguria



UNIGE

Mesure 3.2 :

Gestion Intégrée des Zones Côtières



Macedonia Thrace



NAGREF-FRI